
DÉLIBÉRATION DE20-027

L'an deux mille vingt, le vingt février, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire à Vélines sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 7 février 2020

Présents : Cyril AMELIN, Thierry BOIDÉ, Gérard BONNAMY, Sylvie CROSSOIR, Gilbert DE MIRAS, Hélène DENOST, Philippe FAYET, Didier FOURCAUD, Michel FRICHOU, Christian GALLOT, Bernard GOYER, Thierry HERITIER, Jean-Thierry LANSADE, Magalie LEPLET, Marcel LESBEGUERIES, Karine LEY, Annie MAIGRE, Jean-Claude MAILLAT, Didier MOREAU, Lucette MOUTREUIL, Ghislain PANTAROTTO, Éric REY, Christian SCALIGER, Gilles TAVERSON, Yveline TESSONNEAU, Jean-Eric VIGOUROUX

Pouvoirs : Jocelyne ARSIGNY par Gérard BONNAMY, Christophe MARCETEAU par Thierry BOIDÉ

Secrétaire : Lucette MOUTREUIL

Membres en exercice : 31 Présents : 27 Votants : 28 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 28

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2019 - ZA NOYER BRULÉ

Le compte administratif de l'exercice 2019 présenté et approuvé lors de la séance de ce jour fait apparaître un déficit de fonctionnement de 68 057.33 €.

Le Président indique donc qu'il n'y a pas de résultat de fonctionnement à affecter pour 2019.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette proposition.

Le Président
Thierry BOIDÉ